

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre de Conseillers

en exercice : 12

présents : 12 (dont 4 pouvoirs)

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit décembre, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'Allemond s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur GINIES Alain, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 décembre 2025

Présents : GINIES Alain, VIARD GAUDIN Murielle, DEQUIDT Jonathan, LANG Patrick, MAQUER Françoise, PIFFARD Emmanuelle, RICHARD Aline, VIARD Richard.

Excusés : PELLISSIER Laurent, VOLPE Marc, SIMON Robert, RICHARD Aline.

Pouvoirs : Mme RICHARD Aline donne pouvoir à Mme VIARD GAUDIN Murielle ; M. SIMON Robert donne pouvoir à M. GINIES Alain, M. VOLPE Marc donne pouvoir à Mme MAQUER Françoise, M. PELLISSIER Laurent donne pouvoir à M. DEQUIDT Jonathan

Secrétaire de séance : DEQUIDT Jonathan.

OBJET : FINANCES PUBLIQUES

TARIFS INTERCOMMUNAUX ASSAINISSEMENT 2026

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il y a lieu d'approuver les tarifs d'assainissement pour l'année 2026 facturés aux usagers. La tarification de l'assainissement est proposée par la Régie d'Assainissement Collectif du Syndicat d'Assainissement du Canton de l'Oisans.

Elle est divisée en deux parts :

- Une part fixe, calculée sur la base d'unités-logements (UL), dont le nombre dépend de la catégorie d'abonnés
- Un part variable, calculée sur la consommation d'eau.

Afin de tenir compte de l'inflation annuelle et ne pas déséquilibrer le budget de la Régie d'Assainissement Collectif, le SACO propose l'augmentation des tarifs pour 2026, à hauteur de 1,5 %, soit :

Type	Tarifs SACO Facturation Usagers	
Collecte, transit et traitement intercommunal (applicables aux usagers du service disposant soit d'ores et déjà d'une station d'épuration soit dont la station est en cours de création) :	Prime fixe	136,010 € HT par unité de logement
	Prix au m ³	1,719 € HT/m ³
Collecte et transit intercommunal (applicables aux usagers du service ne disposant pas d'une station d'épuration) :	Prime fixe	68,005 € HT par unité de logement
	Prix au m ³	0,860 € HT/m ³

Catégorie (CAT) Abonnés	
CAT1	Abonnés domestiques- type maison individuelle (résidences principales et secondaires)
CAT2	Abonnés domestiques- type immeuble (immeubles, copropriétés, résidences de tourisme,)
CAT3	Hébergement hôteliers (hôtels, hébergements hôteliers,)
CAT4	Abonnés non domestiques (commerces, bars, ...)
CAT5	Équipements sportifs
CAT6	Centre de vacances (scolaires...)
CAT7	Campings

D'autre part, il ajoute qu'il convient délibérer sur le tarif de la redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif instauré par l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et déterminé par le SACO.

Pour la détermination de la redevance de performance des systèmes d'assainissement collectif il est appliqué un coefficient de modulation appréciant les performances du ou des systèmes d'assainissement collectif de la collectivité et dépendent de la validation de l'autosurveillance du système d'assainissement, de la conformité réglementaire du système d'assainissement et de son efficacité.

Pour 2026, les coefficients de modulation sont calculé par l'AERMC sur la base des données techniques des performances de l'exercice 2024.

Valeurs 2026 :

	Taux de base € / m ³	Coefficients de modulation	Valeur € / m ³
Redevance de performance des systèmes d'assainissement collectif	0,09	0,348	0,03

Le Conseil Municipal, entendu Monsieur le Maire, après délibération à l'unanimité :

➤ FIXE pour 2026 les tarifs suivants du service public du RAC :

Type	Tarifs SACO Facturation Usagers	
Collecte, transit et traitement intercommunal (applicables aux usagers du service disposant soit d'ores et déjà d'une station d'épuration soit dont la station est en cours de création) :	Prime fixe	136,010 € HT par unité de logement
	Prix au m ³	1,719 € HT/m ³
Collecte et transit intercommunal (applicables aux usagers du service ne disposant pas d'une station d'épuration) :	Prime fixe	68,005 € HT par unité de logement
	Prix au m ³	0,860 € HT/m ³

➤ APPROUVE la structure tarifaire du tableau des UL ci-contre :

Catégorie (CAT) Abonnés		Nombre Unités Logement (UL) facturé
CAT1	Abonnés domestiques- type maison individuelle (résidences principales et secondaires)	1UL par branchement
CAT2	Abonnés domestiques- type immeuble (immeubles, copropriétés, résidences de tourisme,)	1UL par branchement
CAT3	Hébergement hôteliers (hôtels, hébergements hôteliers,)	1UL pour 2,5 chambres
CAT4	Abonnés non domestiques (commerces, bars, ...)	2 UL par branchement
CAT5	Équipements sportifs	5 UL par branchement
CAT6	Centre de vacances (scolaires...)	1UL pour une capacité d'accueil de 20 personnes
CAT7	Campings	1UL pour une capacité d'accueil de 20 emplacements

- **PRECISE** que la commune d'Allemond transmettra au format Excel son rôle d'eau avant état de facturation ;
- **FIXE** pour 2026 le montant de la contre-valeur de la redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif devant être répercuté sur chaque usager du service public de distribution d'eau potable sous la forme d'un supplément au prix du mètre cube d'eau vendu en raccordé traité ou non traité, à 0,03 € HT/m³ ;
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document ou actes administratifs nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que ci-dessus
POUR COPIE CONFORME
AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

Le Maire,



Alain GINIES



Envoyé en préfecture le 22/12/2025

Reçu en préfecture le 22/12/2025

Publié le

Berger
Levraud

ID : 038-213800055-20251218-DEL_18_12_25_25-DE